

La gouvernance

Le bureau

Georges VIE
Président
Tél. : 04 76 12 13 24
Courriel : georges.vie@afiph.org

Florence LOMBARD
Présidente déléguée
Tél. : 04 76 12 13 24
Courriel : florence.lombard@afiph.org

Daniel PAYERNE-BARON
Secrétaire général
Tél. : 04 76 12 13 24
Courriel : secretariat.general@afiph.org

Ghassan-Antoine EL'JAMAL
Secrétaire général adjoint
Tél. : 04 76 12 13 24
Courriel : secretariat.general@afiph.org

François CHAUVET
Trésorier
Tél. : 04 76 12 13 24
Courriel : francois.chauvet@afiph.org

Daniel NAVE
Trésorier adjoint
Tél. : 06 22 24 14 69
Courriel : daniel.nave@afiph.org

La citoyenneté

Joseph SANCHEZ
Président du groupe citoyenneté
Tél. : 04 76 46 39 66
Courriel : vie.associative@afiph.org

La direction générale

Philippe NICOT
Directeur général
Tél. : 04 76 46 39 66
Courriel : direction.generale@afiph.org

Gérard DOUHERET
Directeur Département Enfance
Tél. : 04 76 46 39 66
gerard.douheret@afiph.org

Nordine AÏTCHAIËB
Directeur des ressources humaines
Tél. : 04 76 46 39 66
Courriel : nordine.aitchaib@afiph.org
Courriel : drh@afiph.org

Sylvie GALLIEN
Directrice Département
Santé Hébergement
Tél. : 04 76 46 39 66
sylvie.gallien@afiph.org

Joël COUPRIE
Directeur administratif et financier
Tél. : 04 76 46 39 66
Courriel : joel.couprie@afiph.org

Frédéric LEBLANC
Directeur Département Habitat,
Vie Sociale et Professionnel
Tél. : 04 76 46 39 66
frederic.leblanc@afiph.org

Gilles FAURE
Directeur du contrôle de gestion
Tél. : 04 76 46 39 66
Courriel : gilles.faure@afiph.org

Christophe HERTEREAU
Directeur de la coordination territoriale
Tél. : 04 76 46 39 66
Courriel : christophe.hertereau@afiph.org

Les administrateurs

Elisabeth ACHARD

Administratrice déléguée aux relations avec les familles et aux CVS

Tél. : 04 76 87 74 62

Courriel : elisabeth.achard@afiph.org

François CHAUVET

Trésorier

Courriel : francois.chauvet@afiph.org

Henri COLLOMB-REY

Administrateur référent adjoint
secteur Sud-Isère Grésivaudan

Tél. : 09 63 28 06 31

Courriel : henri.collombrey@afiph.org

Henri DOREY

Administrateur référent secteur Grésivaudan
Président de la CRUQ

Tél. : 04 76 08 48 23

Courriel : henri.dorey@afiph.org

Bernard DURILLON

Administrateur référent adjoint
secteur Centre-Isère

Courriel : bernard.durillon@afiph.org

Ghassan-Antoine EL'JAMAL

Secrétaire général adjoint
Administrateur secteur agglomération grenobloise

Courriel : ghassanantoine.eljamal@afiph.org

Nadine ESPAGNOL

Administratrice
Secteur Grésivaudan

Tél. : 04 76 92 41 82

Courriel : nadine.espagnol@afiph.org

Michel HERNANDEZ

Administrateur secteur Grésivaudan
Délégué au Sport Adapté

Tél. : 04 56 59 08 32

Courriel : michel.hernandez@afiph.org

Michèle HILDEBRANDT

Administratrice référente
secteur agglomération grenobloise

Courriel : michele.hildebrandt@afiph.org

Jean-Philippe LANDRU

Administrateur référent adjoint
secteur Centre-Isère

Courriel : jeanphilippe.landru@afiph.org

Florence LOMBARD

Présidente adjointe

Tél. : 04 76 12 13 24

Courriel : florence.lombard@afiph.org

René MARTIN

Administrateur référent adjoint
secteur agglomération grenobloise

Tél. : 04 76 75 05 35

Courriel : rene.martin@afiph.org

Daniel NAVE

Trésorier adjoint

Tél. : 06 22 24 14 69

Courriel : daniel.nave@afiph.org

Marie-Pierre NOTO

Administratrice référente adjointe
secteur agglomération grenobloise

Tél. : 04 38 70 00 81

Courriel : mariepierre.noto@afiph.org

Elisabeth PALLEAU

Administratrice
Secteur Sud-Isère

Tél. : 06 73 06 21 26

Courriel : elisabeth.palleau@afiph.org

Daniel PAYERNE-BARON

Secrétaire général
Administrateur secteur Grésivaudan

Courriel : daniel.payernebaron@afiph.org

François QUETIN

Administrateur
Secteur agglomération grenobloise

Tél. : 04 76 63 06 65

Courriel : francois.quetin@afiph.org

Christian RIONDET

Administrateur référent
secteur Nord-Isère

Tél. : 04 78 32 03 47

Courriel : christian.riondet@afiph.org

Joseph SANCHEZ

Administrateur délégué à l'autisme
Secteur agglomération grenobloise
Président du groupe citoyenneté

Courriel : joseph.sanchez@afiph.org

Georges VIE

Président

Tél. : 04 76 12 13 24

Courriel : georges.vie@afiph.org

Gilles VUILLEMIN

Administrateur référent adjoint
secteur Nord-Isère
et référent sur les questions d'autisme

Tél. : 04 74 97 94 54

Courriel : gilles.vuillemin@afiph.org

Pierre WERQUIN

Administrateur référent
secteur Centre-Isère

Tél. : 04 76 66 16 35

Courriel : pierre.werquin@afiph.org

Les établissements

Les IME /IMEP

*Enfants, adolescents
et jeunes adultes (3/20 ans)*

PÔLE ENFANCE AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE SUD-ISÈRE

3 chemin de la Poterne
38100 Grenoble
Tél : 04 76 25 58 18
Télécopie : 04 76 25 49 54
poleenfance.grenoblesudisere@afiph.org

IME « Henri-Daudignon »

(Grenoble)

Population accueillie : déficients intellectuels avec ou sans troubles associés, TED/autisme.
Places agréées : accueil temporaire, accueil en journée déficience intellectuelle, accueil en journée TED/autisme.

IME/IMEP « Les Écureuils »

(Echirolles)

Population accueillie : déficients intellectuels avec ou sans troubles associés, polyhandicap.
Places agréées : accueil temporaire, accueil en journée section éducation, accueil en journée section poly et plurihandicap.

IME « Les Trois Saules »

(La Mure)

Population accueillie : déficients intellectuels avec ou sans troubles associés.
Places agréées : accueil temporaire, hébergement de semaine, accueil en journée.

CAFS « La Mure »

Centre d'Accueil Familial Spécialisé déficience intellectuelle,
Population accueillie : déficients intellectuels avec ou sans troubles associés.

PÔLE ENFANCE CENTRE-ISÈRE

250 rue de Gâchetière
38340 Voreppe
Tél : 04 76 50 80 03
Télécopie : 04 76 50 13 60
poleenfance.centreisere@afiph.org

IME/IMEP « La Gâchetière »

(Voreppe)

Population accueillie : TED/ autisme, déficients intellectuels avec ou sans troubles associés, polyhandicap.
Places agréées : accueil temporaire, hébergement de semaine déficience intellectuelle TED/autisme, hébergement permanent déficience intellectuelle TED/ autisme, accueil en journée déficience intellectuelle TED/autisme, hébergement de WE et petites vacances déficience intellectuelle, hébergement de semaine polyhandicap, accueil en journée polyhandicap, hébergement de WE et petites vacances polyhandicap.

IME « Gingkobiloba »

(Vinay)

Places agréées : accueil en journée déficience intellectuelle
accueil en journée section TED/autisme.

IME « Les Nivéoles »

(Voiron)

Population accueillie : TED/autisme, déficients intellectuels avec ou sans troubles associés.
Places agréées : accueil temporaire, accueil en journée déficience intellectuelle, accueil en journée TED/autisme.

PÔLE ENFANCE ISÈRE-RHODANIENNE

Le Mont Salomon - Cidex 001 E
38200 Vienne
Tél : 04 74 78 20 20
Télécopie : 04 74 31 54 94
poleenfance.isererhodanienne@afiph.org

IME/IMEP « La Bâtie »

(Vienne)

Population accueillie : déficients intellectuels, polyhandicap.
Places agréées : accueil temporaire, accueil en journée déficience intellectuelle, IME externalisé, accueil en journée polyhandicap, accueil vacances scolaires hors grandes vacances.

IME/IMEP « Les Magnolias »

(Saint Maurice l'Exil)

Population accueillie : déficients intellectuels polyhandicap, TED/ autisme.
Places agréées : accueil en journée déficience intellectuelle, accueil temporaire, hébergement de semaine TED / autisme, hébergement de semaine déficient intellectuel, hébergement section polyhandicap, accueil en journée polyhandicap.

Les établissements

Les IME /IMEP suite

PÔLE ENFANCE NORD-ISÈRE

Domaine de St Clair
840 route de la Bâtie
38110 Saint Clair de la Tour
Tél. : 04 74 92 42 90
Télécopie : 04 74 92 48 43
poleenfance.nordisere@afiph.org

IME « Domaine de St Clair » (Saint Clair de la Tour)

Population accueillie : déficients intellectuels avec ou sans troubles associés, déficience grave de communication, TED/autisme.

Places agréées : accueil temporaire (2), hébergement de semaine section TED/autisme (55), accueil en journée section TED/autisme (10).

Centre ressources « Les Hauts de Saint-Roch » (La Tour du Pin)

Population accueillie : déficients intellectuels avec ou sans troubles associés, TED/autisme. Places agréées : accueil temporaire, accueil en journée déficience intellectuelle, accueil en journée section TED/autisme, service d'accueil et d'accompagnement spécialisé petite enfance.

ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS

IME « Les Violettes »

Chemin des Bartavelles
38250 Villard-de-Lans
Tél : 04 76 94 61 30
Télécopie : 04 76 94 61 31
ime.violettes@afiph.org

Places agréées en internat pour enfants, adolescents épileptiques et déficients intellectuels moyens âgés de 6 à 20 ans.

Les foyers

FOYERS DE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

45, rue des Brieux
38120 Saint-Égrève
Tél. : 04 76 75 94 40
Télécopie : 04 76 75 94 41
fag@afiph.org
Places agréées en foyer d'hébergement

FOYERS DE L'ISÈRE-RHODANIENNE

1, rue du 19 mars 1962
CS 50005
38550 Saint Maurice l'Exil Cedex
Tél. : 04 74 29 63 80
fir@afiph.org
Places agréées en foyer d'hébergement

FOYERS DU SUD-ISÈRE ET DU GRÉSIVAUDAN

22, rue du Général de Gaulle
38220 Vizille
Tél. : 04 76 68 00 15 / 04 76 78 74 20
Télécopie : 04 76 68 00 32
fsig@afiph.org
Places agréées en foyer d'hébergement

FOYERS DU CENTRE-ISÈRE

12, rue George Sand
38500 Voiron
Tél. : 04 76 05 46 27
Télécopie : 04 76 65 91 58
fci@afiph.org
Places agréées en foyer d'hébergement

FOYERS DU NORD-ISÈRE

2, rue des Bruyères
38110 La Tour-du-Pin
Tél. : 04 74 83 56 10
Télécopie : 04 74 97 54 52
fni@afiph.org
Places agréées en foyer d'hébergement

Les établissements

Les foyers de vie et foyers d'accueil médicalisés

Foyer de vie/Foyer d'accueil médicalisé « Bernard Quetin »

Zac de Chatanay - Rue de la Paix
Les Hauts de Saint-Roch
38110 La Tour-du-Pin
Tél. : 04 37 05 04 20
Télécopie : 04 74 18 13 37

fambq@afiph.org

Places agréées en Foyer de vie et FAM dont
accueil temporaire

Foyer de vie/Foyer d'accueil médicalisé « Grand Ouest »

195, chemin de Fayaret
38270 Beaurepaire
Tél. : 04 74 78 37 30
Fax : 04 74 78 37 39

grand.ouest@afiph.org

Places agréées :

Places agréées en Foyer de vie
E ten FAM avec accueil temporaire et une
unité autisme

Foyer de vie « Le Tréry »

15 impasse du Tréry
38470 Vinay
Tél. : 04 76 36 96 50
Télécopie : 04 76 36 96 59

fdvletrery@afiph.org

Places agréées Foyer de vie internat et
Foyer de vie semi - internat dont accueil
temporaire

Foyer de vie/Foyer d'accueil médicalisé « La Monta »

6, place Pompée
38120 Saint-Égrève
Tél. : 04 76 58 10 68
Télécopie : 04 76 58 10 87

fam.fdv.lamonta@afiph.org

Places agréées en Foyer de vie, accueil
temporaire
et FAM dont une unité autisme

Foyer d'accueil médicalisé Autisme / Unité Médicalisé d'Accueil à la Journée d'Adultes avec Autisme (UMAJAA)

19 rue Jacques Anquetil
38400 Saint Martin d'Hères
mariepierre.cwidak@afiph.org

Places agréées : 11

Places d'accueil à la journée pour personnes
TSA avec déficience intellectuelle moyenne
à profonde qui ont une dépendance
importante

Les maisons d'accueil spécialisées

MAS « Grand Ouest »

195, chemin de Fayaret
38270 Beaurepaire
Tél. : 04 74 78 37 30
Fax : 04 74 78 37 39

grand.ouest@afiph.org

Places agréées dont accueil temporaire

MAS « La Charminelle »

1, place Pompée
BP 335
38523 Saint-Egrève Cedex
Tél. : 04 76 75 50 36
Télécopie : 04 76 75 54 60
mas.charminelle@afiph.org

Les ESAT

AFIPH Entreprises Agglomération Grenobloise (AEAG)

20, rue Leconte-de-Lisle
CS 60020
38029 Grenoble Cedex 2
Tél. : 04 38 49 98 10
Télécopie : 04 38 49 98 90

aag@afiph.org

Site : www.afiph-entreprises.org

1 site : 3 unités

AFIPH Entreprises Centre-Isère (AECI)

111, avenue du Dr Valois
CS 60028
38516 Voiron Cedex
Tél. : 04 76 67 01 02
Télécopie : 04 76 67 01 90

aci@afiph.org

Site : www.afiph-entreprises.org

3 sites : Voiron, La Buisse, Vinay
**AFIPH
Entreprises Isère-Rhodanienne
(AEIR)**

ZA de la Gère Malissol
38200 Vienne Malissol
Tél. : 04 74 53 76 60
Télécopie : 04 74 53 76 61

air@afiph.org

Site : www.afiph-entreprises.org

3 sites : Vienne Malissol, Pont Evêque, Saint
Maurice l'Exil

AFIPH Entreprises Nord-Isère (AENI)

105, Route de Combécot
38110 Saint-Clair-La-Tour
Tél. : 04 74 83 24 50
Télécopie : 04 74 97 67 15

ani@afiph.org

Site : www.afiph-entreprises.org

3 sites : St Clair La Tour, La Tour du Pin,
Bourgoin-Jallieu

AFIPH Entreprises Sud-Isère - Grésivaudan (AESIG)

Zone Industrielle
BP 27
38350 Susville
Tél. : 04 76 81 07 57
Télécopie : 04 76 81 51 98

asig@afiph.org

Site : www.afiph-entreprises.org

4 sites : Susville, Vizille, Champs sur Drac,
Lumbin

Les services

Les services d'activités de jour

SAJ Agglomération grenobloise

FAG : 45, rue des Brieux
38120 Saint-Égrève
Tél. : 04 76 75 94 40
Télécopie : 04 76 75 94 41
fag@afiph.org

2 sites : Grenoble, St Egrève

SAJ Centre-Isère

FCl : 12, rue George Sand
38500 Voiron
Tél. : 04 76 05 46 27
Télécopie : 04 76 65 91 58
fci@afiph.org

1 site : Voiron

SAJ Isère-Rhodanienne

FIR : 1, rue du 19 mars 1962
CS 50005
Le-Péage-de-Roussillon
38556 Saint Maurice l'Exil Cedex
Tél. : 04 74 29 63 80

fir@afiph.org

2 sites : Vienne Malissol, Saint Maurice l'Exil

SAJ Nord-Isère

FN I : 2 rue des Bruyères
38110 La Tour-du-Pin
Tél. : 04 74 83 56 10
Télécopie : 04 74 97 54 52

fni@afiph.org

2 sites : Bourgoin-Jallieu, St Victor de Cessieu

SAJ Sud-Isère et du Grésivaudan

FSI : 22, rue du Général de Gaulle
38220 Vizille
Tél. : 04 76 68 00 15
04 76 78 74 20
Télécopie : 04 76 68 00 32

fsig@afiph.org

3 sites : Champs sur Drac, Susville, Le Touvet

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

Environ 700 personnes accompagnées

□ 15 rue des Bergeronnettes
38100 Grenoble
Tél. : 04 76 23 11 23
Télécopie : 04 38 49 98 74
savs@afiph.org

□ Immeuble Le Delta
4, place Saint Michel
38300 Bourgoin-Jallieu
Tél. : 04 74 93 92 44

□ 6, avenue des Frères Tardy
38500 Voiron
Tél. : 04 76 05 86 61

□ 4, plan des Aures
2^{ème} étage
38780 Pont-Evêque
Tél. : 04 74 53 40 31

□ **SAVS personnes avancées en âge**
4, plan des Aures
1^{er} étage
38780 Pont-Evêque
Tél. : 04 74 16 18 64
savs.ponteveque@afiph.org

Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés. (SAMSAH)

20 places qui s'adressent à des jeunes adultes avec TSA à hauts potentiels et Asperger de 20 à 30 ans.

□ 15 rue des Bergeronnettes
38100 Grenoble
Tél. : 04 76 23 11 25
samsah@afiph.org

Autisme Répît 38

Plate forme départemental de soutien aux aidants

6, avenue des frères Tardy
38500 VOIRON
Tél. : 04 58 55 21 98
autisme.repît38@afiph.org

Pôle formation Afiph emploi compétences

20, rue Leconte de Lisle
38029 Grenoble Cedex
Tél. : 04 58 55 21 70
emploicompetences@afiph.org

Sessad

PCPE Afiph Prisme 38

Pôle d'activités et d'accompagnements pour l'inclusion scolaire, sociale et professionnelle

Direction administrative des services

7, rue des Colibris
38100 Grenoble
Tél. : 04 76 44 35 17

Sessad départemental

□ Isère Nord
sessad.ir@afiph.org

□ Isère Sud
sessad.3saules@afiph.org

Afiph Prisme 38 (PCPE)
afiph.prisme38@afiph.org

5 secteurs

5 secteurs géographiques pour assurer une meilleure coordination et gestion des établissements, pour répondre aux attentes de proximité des familles.

Vos interlocuteurs

AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

Michèle HILDEBRANDT

Administratrice référente

Secteur agglomération grenobloise

Tél. : 04 76 75 05 35

Courriel : michele.hildebrandt@afiph.org

Présidence Collégiale de la section locale de l'agglomération grenobloise

Courriel secrétariat :

sectionlocale.agglogrenobloise@afiph.org

CENTRE-ISÈRE

Pierre WERQUIN

Administrateur référent

Secteur Centre Isère

Tél. : 04 76 66 16 35

Courriel : pierre.werquin@afiph.org

Chantal JULLIN

Présidente de la section locale de Vinay

Tél. : 04 76 64 19 89

Courriel : sectionlocale.vinay@afiph.org

Bernard DURILLON

Président de la section locale de Voiron

Tél. : 04 76 65 84 62

Courriel : sectionlocale.voiron@afiph.org

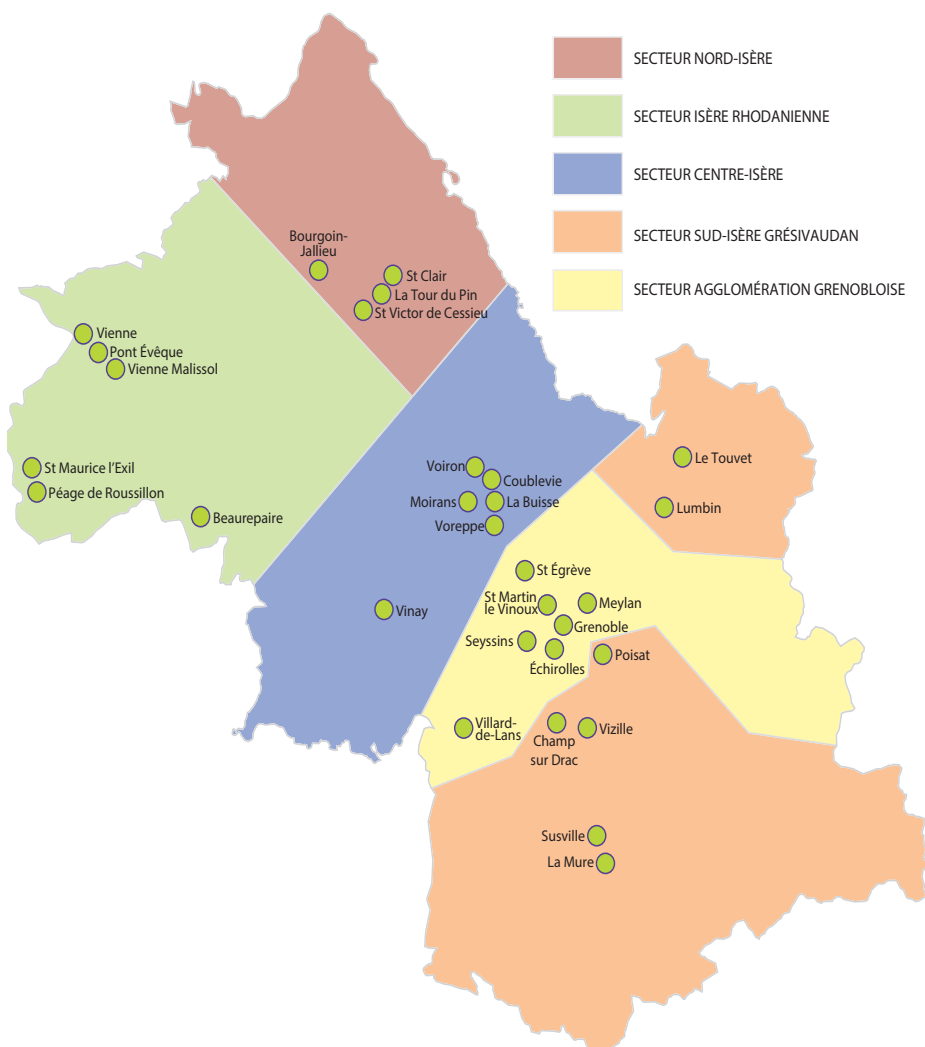
ISÈRE - RHODANIENNE

Secteur Isère-Rhodanienne

Section locale Vienne

Présidence Collégiale de la section locale de Vienne

Courriel : sectionlocale.vienne@afiph.org



GRÉSIVAUDAN

GRÉSIVAUDAN

Henri DOREY

Administrateur

Secteur Grésivaudan

Tél. : 04 76 08 48 23

Courriel : henri.dorey@afiph.org

Armelle BOUVEROT-REYMOND

Présidente de la section locale du Grésivaudan

Courriel :

sectionlocale.gresivaudan@afiph.org

SUD-ISÈRE

Secteur Sud-Isère

Françoise ROCHER

Présidente de la section locale du Sud Isère

Tél. : 04 76 83 02 83

Courriel : sectionlocale.sudisere@afiph.org

NORD - ISÈRE

Christian RIONDET

Administrateur référent

Secteur Nord-Isère

Tél. : 04 78 32 03 47

Courriel : christian.riondet@afiph.org

Section locale Nord-Isère

Présidence Collégiale de la section locale Nord-Isère

Courriel : sectionlocale.nordisere@afiph.org

8 sections locales

8 sections locales qui permettent le développement de la vie associative auprès des familles

Vos interlocuteurs

1 | AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

Présidence Collégiale de la section locale de l'agglomération grenobloise
Courriel secrétariat :
sectionlocale.agglogrenobloise@afiph.org

2 | BEAUREPAIRE

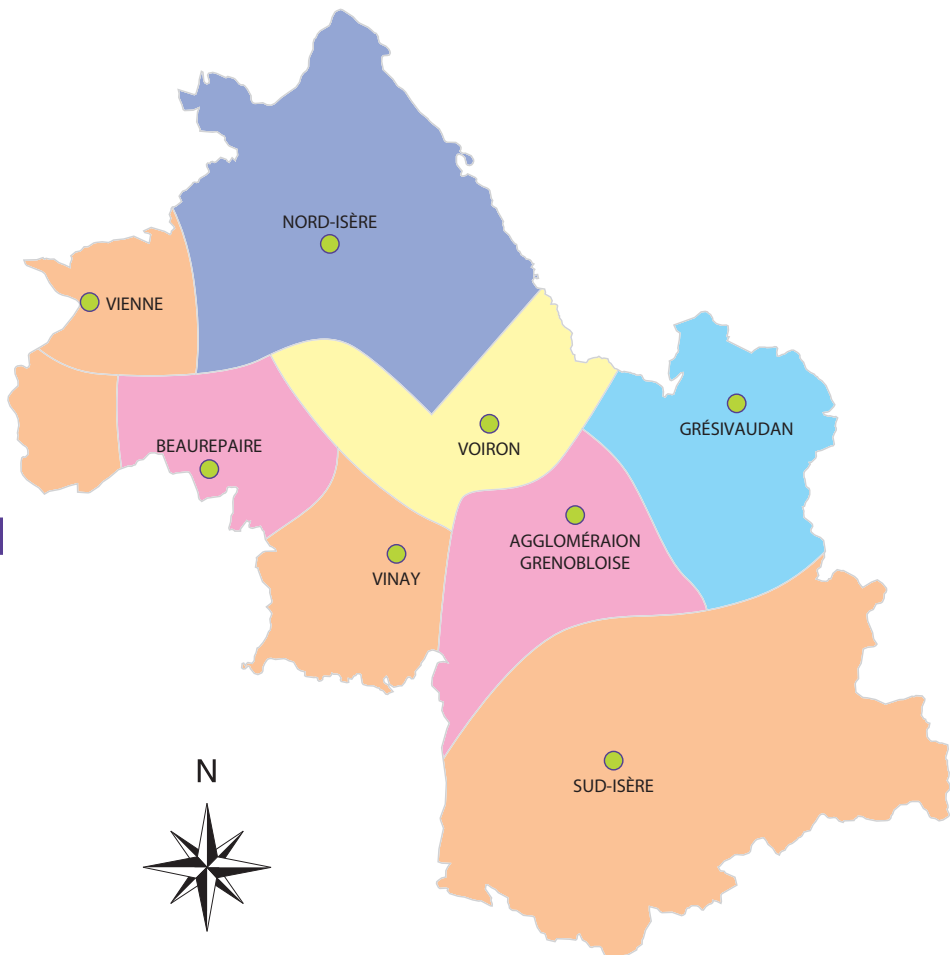
Raymond MARGARON
Président de la section locale de Beaurepaire
Tél. : 04 74 84 83 41
Courriel :
sectionlocale.beaurepaire@afiph.org

3 | GRÉSIVAUDAN

Armelle BOUVEROT- REYMOND
Présidente de la section locale du Grésivaudan
Tél. : 04 76 71 09 34
Courriel :
sectionlocale.gresivaudan@afiph.org

4 | NORD ISÈRE

Présidence collégiale de la section locale du Nord-Isère
Courriel : sectionlocale.nordisere@afiph.org



5 | SUD ISÈRE

Françoise ROCHER
Présidente de la section locale du Sud Isère
Tél. : 04 76 83 02 83
Courriel : sectionlocale.sudisere@afiph.org

6 | VINAY

Chantal JULLIN
Présidente de la section locale de Vinay
Tél. : 04 76 64 19 89
Courriel : sectionlocale.vinay@afiph.org

7 | VIENNE

Présidence collégiale de la section locale de Vienne
Courriel : sectionlocale.vienne@afiph.org

8 | VOIRON

Bernard DURILLON
Président de la section locale de Voiron
Courriel : sectionlocale.voiron@afiph.org

Les principaux établissements ou services de l'Afiph

Les établissements

IME / IMEP : INSTITUTS MÉDICO EDUCATIFS

Les IME accueillent des jeunes de 6 à 20 ans, en internat de semaine ou en semi-internat. Les IME sont des lieux d'accueil et de vie adaptés et accessibles au handicap de l'enfant, où l'on met en oeuvre et mobilise des moyens de compensation du handicap dans le cadre du projet de vie de l'enfant. Au sein des IME sont proposées de multiples activités scolaires, sociales, artistiques, sportives et thérapeutiques.

LES IME POLYHANDICAP (IMEP)

accueillent des jeunes de 6 à 20 ans pluri ou polyhandicapés. Outre les apprentissages de la vie quotidienne, les IMEP assurent un suivi thérapeutique des enfants.

LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE TRAVAIL (ESAT)

L'ESAT est un établissement médico-social, à la fois lieu d'activités de production et de travail, comme une entreprise traditionnelle, et lieu de formation et de soutien médico-social et éducatif. Bénéficiant d'un encadrement spécialisé, la personne effectue un travail adapté qui valorise ses capacités et ses compétences. L'objectif essentiel : la socialisation et l'intégration sociale des personnes accueillies, le travail n'étant qu'un des moyens de les réaliser.

LES SERVICES D'ACTIVITÉS DE JOUR (SAJ)

Ils accueillent, à la journée, les personnes qui possèdent une certaine autonomie mais qui ne peuvent trouver leur épanouissement dans le travail. Les SAJ proposent des activités de maintien des acquis, de stimulation et de socialisation.

LES FOYERS D'HÉBERGEMENT

Les foyers d'hébergement accueillent, en fin de journée et les week-ends, toute personne handicapée intellectuelle travaillant en ESAT (ou en entreprise adaptée) ou accueillie en SAJ. Le foyer d'hébergement se présente sous forme d'habitat diversifié (collectif, studios, appartements...) intégré en milieu urbain ou rural, disposant d'espaces privatifs adaptés aux besoins de chacun.

LES FOYERS DE VIE

Ils accompagnent des personnes adultes qui disposent d'une autonomie réduite et dont certains ont besoin d'un suivi thérapeutique spécifique. Ils proposent des activités correspondant à leurs aptitudes et leurs centres d'intérêts.

LES FOYERS D'ACCUEIL MÉDICALISÉ (FAM)

Ils s'adressent à des adultes lourdement handicapés, au plan intellectuel mais aussi, et souvent, sur le plan physique, nécessitant des soins réguliers et une médicalisation.

LES MAISONS D'ACCUEIL SPÉCIALISÉES (MAS)

Les MAS accueillent des personnes qui n'ont pas d'autonomie dans les actes de la vie courante et qui nécessitent une surveillance médicale et des soins constants, soins dispensés par des équipes médicales pluridisciplinaires.

Unité Médicalisé d'Accueil à la Journée d'Adultes avec Autisme (UMAJAA)

Places d'accueil à la journée pour personnes TSA avec déficience intellectuelle moyenne à profonde qui ont une dépendance importante

Les principaux établissements ou services de l'Afiph

Les services

LES SERVICES DE PETITE ENFANCE ADAPTÉS

accueillent des enfants jusqu'à 6 ans. Ce sont des lieux multi accueil pour les enfants, adaptés aux besoins des parents, qui créent des passerelles entre les structures ordinaires et spécialisées.

LES SERVICES D'ÉDUCATION SPÉCIALE ET DE SOINS À DOMICILE (SESSAD)

sont des structures légères destinées à maintenir ou intégrer l'enfant en situation de handicap (de 0 à 20 ans) dans son milieu naturel de vie en assurant les soins, le soutien éducatif et le suivi nécessaires. A ce titre, ils interviennent dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent en fonction des besoins repérés. Ainsi, les professionnels d'un SESSAD se déplacent au domicile, dans l'établissement scolaire ou dans les lieux de professionnalisation de la personne en situation de handicap.

LE SESSAD PRO

accompagne, sur le plan éducatif et thérapeutique, les adolescents et les jeunes adultes en situation de handicap dans la construction de leur projet professionnel et dans leur insertion en milieu ordinaire de travail.

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE (SAVS)

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) accompagne les adultes handicapés qui vivent à leur domicile ou en milieu ordinaire. Il leur apporte un soutien dans la vie quotidienne. Il propose également des solutions adaptées à la retraite de chacun.

DES PLATEFORMES DE RÉPIT, permettant d'apporter du soutien aux aidants.

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MEDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPES. (SAMSAH)

Le SAMSAH a pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins, la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

LE PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL ET À LA FORMATION,

accompagne les personnes en situation de handicap dans l'accès à l'emploi et l'accès à la qualification, avec la reconnaissance et le développement de leurs compétences.

LES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUES, tels que l'offre de loisirs.....

Une offre de services complétée par de nombreux partenariats ancrés sur les territoires

Pour être au plus près des besoins des personnes accompagnées, tant en termes de soins que d'accès aux loisirs, aux sports et à la culture.

Et pour répondre aux nouveaux besoins de personnes handicapées vieillissantes l'Afiph a développé des partenariats privilégiés avec des maisons de retraites spécialisées où les personnes restent suivies par le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale et notamment son Pôle Avancée en Age.

Adhérer à l'Afiph

Demande d'adhésion à l'Afiph

(à compléter et à retourner à l'adresse ci-dessous)

Chers Parents, Chers Amis,

Vous souhaitez soutenir l'action de l'AFIPH, Association Familiale de l'Isère pour Personnes Handicapées, reconnue d'utilité publique, créée et gérée par des parents de personnes porteuses d'un handicap.

Soyez les bienvenus.

**AIDEZ-NOUS À AGIR
EN DEVENANT ADHÉRENT
DE L'ASSOCIATION
COMME PARENT OU AMI.**

Votre présence à nos côtés nous permettra de continuer et de renforcer notre action quotidienne d'association familiale pour défendre les droits et améliorer l'accompagnement des personnes handicapées intellectuelles auprès des pouvoirs publics, que ce soit au plan local ou national. Grâce à votre soutien, nous pourrions aussi continuer à développer des actions d'information et de proximité au service des familles adhérentes et vous serez destinataires des publications que nous éditons.

Le montant de la cotisation est voté par les parents, lors de l'assemblée générale. Pour l'année en cours, le montant de l'adhésion a été fixé à **140 euros**.

Je recevrai pour ma prochaine déclaration d'impôt sur le revenu un reçu libérateur me permettant de bénéficier d'une déduction fiscale.

D'éventuelles difficultés financières ne doivent pas être un obstacle à rejoindre notre association familiale et à nous soutenir pour travailler à construire un avenir meilleur pour nos enfants.

Prenez contact avec le secrétariat général (tél. 04 76 46 39 66 - courriel : secretariat.general@afiph.org) qui vous donnera toutes indications pour une réduction éventuelle ou un échelonnement du paiement de la cotisation.

Je, soussigné déclare avoir pris connaissance des modalités indiquées ci-dessus, **souhaite soutenir l'action de l'AFIPH et demande à adhérer à l'association**. Je m'engage à respecter ses statuts et son règlement intérieur.

Fait à,

le

SIGNATURE

Adhérer à l'Afiph

Renseignements concernant l'adhérent

Prénom :

Nom :

Nom du conjoint :

Prénom du conjoint :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse* :

.....

.....

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Courriel* :

J'accepte de recevoir des informations sur cette adresse
courrier et courriel.

ÊTES-VOUS PARENT D'UNE PERSONNE HANDICAPÉE ?

Oui

Non

Si vous êtes parent d'une personne handicapée, est-elle
accompagnée dans un établissement ou un service de l'AFIPH ?

Oui

Non

Si oui dans quel établissement ?

.....

.....

Afin de mieux pouvoir vous informer sur l'action de l'association
et de vous proposer un service adapté à votre situation, merci de
bien vouloir compléter cette fiche et nous retourner la fiche de
demande de renseignements facultatifs jointe avec cette fiche
d'adhésion.

Bien entendu, toutes les données communiquées restent
strictement confidentielles et ne peuvent en aucun cas être
diffusées auprès d'un tiers à l'extérieur de l'association.

Fiche d'adhésion et fiche de renseignement à retourner sous plis
affranchi au service de la vie associatif :

ASSOCIATION FAMILIALE DE L'ISÈRE POUR PERSONNES HANDICAPÉES
3, AVENUE MARIE-REYNOARD - CS 70003 - 38029 GRENOBLE CEDEX 2

Faire un don à l'Afiph

à travers le fonds de dotation 3IPH

Je soutiens

**POUR SOUTENIR L'ACTION
DE L'ASSOCIATION, VOUS POUVEZ
ADHÉRER OU EFFECTUER UN DON
A AFIPH 3IPH FONDS DE DOTATION**

Remplissez le formulaire ci-dessous et faites le parvenir par courrier, avec votre chèque, à l'adresse indiquée à la fin du formulaire.

**ENTREPRISES ? PARTICULIERS ?
EN SOUTENANT L'AFIPH A TRAVERS
3IPH, FONDS DE DOTATION VOUS
RÉDUISEZ VOTRE IMPÔT !**

Entreprises

Bénéficiez d'une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant de votre versement, dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires.

Particuliers

Bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du montant des versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Mme M.

Prénom :

Nom :

Adresse :

.....

.....

CP :

Commune :

Téléphone :

Courriel :

souhaite soutenir l'action de l'Afiph dans son accompagnement des personnes handicapées intellectuelles en Isère et notamment dans la création de nouvelles places en établissements spécialisés.

JE FAIS UN DON DE :

20 € 50 € 100 € 500 € autre

par **chèque libellé à l'ordre de l'AFIPH 3 IPH, Fonds de dotation**

Je recevrai pour ma prochaine déclaration d'impôt sur le revenu un reçu libératoire me permettant de bénéficier d'une déduction fiscale.

Fait à

le

Signature

Coupon à retourner complété avec le chèque de votre don à :

AFIPH 3 IPH FONDS DE DOTATION
ASSOCIATION FAMILIALE DE L'ISÈRE POUR PERSONNES HANDICAPÉES
3, AVENUE MARIE-REYNOARD - CS 70003 - 38029 GRENOBLE CEDEX 2

Faire un don à l'Afiph

Je soutiens

POUR SOUTENIR L'ACTION DE L'ASSOCIATION, VOUS POUVEZ ADHÉRER OU EFFECTUER UN DON

Remplissez le formulaire ci-dessous et faites le parvenir par courrier, avec votre chèque, à l'adresse indiquée à la fin du formulaire.

RÉDUISEZ VOTRE IMPÔT !

Bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du montant des versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Mme M.

Prénom :

Nom :

Adresse :

.....

.....

CP :

Commune :

Téléphone :

Courriel :

souhaite soutenir l'action de l'Afiph dans son accompagnement des personnes handicapées intellectuelles en Isère et notamment dans la création de nouvelles places en établissements spécialisés.

JE FAIS UN DON DE :

20 € 50 € 100 € 500 € autre

par **chèque libellé à l'ordre de l'AFIPH**

Je recevrai pour ma prochaine déclaration d'impôt sur le revenu un reçu libératoire me permettant de bénéficier d'une déduction fiscale.

Fait à

le

Signature

Coupon à retourner complété avec le chèque de votre don à :

ASSOCIATION FAMILIALE DE L'ISÈRE POUR PERSONNES HANDICAPÉES
3, AVENUE MARIE-REYNOARD - CS 70003 - 38029 GRENOBLE CEDEX 2

La Commission Relations Usagers Qualité (CRUQ)

SES OBJECTIFS

En créant cette instance, le 23 mai 2013, le Conseil d'administration de l'Afiph a souhaité que l'Association puisse disposer d'une fonction de médiateur « tiers » en cas de difficulté sur des situations individuelles d'usagers, après saisine et échec des circuits décisionnaires habituels.

Les principales missions de la commission sont de :

- **Favoriser la communication**, renouer le dialogue, aider à la concertation en cas de situation bloquée entre direction d'établissement, professionnels et familles.
- **Proposer collectivement des réponses** adaptées aux situations difficiles ou complexes qui lui sont soumises.

UNE COMPOSITION PARITAIRE

- Des administrateurs et parents adhérents qui représentent les familles.
- Des professionnels de la Direction générale.

SON RÔLE

La CRUQ veille au respect des droits des usagers et facilite leurs démarches.

La Commission :

- **Examine** les plaintes et réclamations qui ne présentent pas le caractère d'un recours gracieux ou juridictionnel.
- **S'assure** de l'information des usagers et des familles sur les voies de recours et de conciliation dont elle dispose.
- **Contribue** par ses réponses, avis et propositions à l'amélioration de la politique d'accueil des personnes accompagnées et à l'information de leurs proches.
- **S'informe** des signalements d'Événements Indésirables Graves (EIG) en lien avec des plaintes reçues directement par la CRUQ.
- **Propose** des actions d'amélioration dans le cadre de la démarche qualité de l'Afiph.

La CRUQ :

- **Ne se substitue pas** à la Direction de l'établissement ou du service.
- **N'intervient pas** en cas de litige entre professionnels.

SON FONCTIONNEMENT

La Présidence de cette instance est assurée par un administrateur, parent. La CRUQ se réunit au moins cinq fois par an, au Siège.

Cette fréquence peut être augmentée en fonction du nombre de situations à examiner.

Elle peut se réunir de façon extraordinaire lorsqu'une situation préoccupante ou urgente l'exige. Chaque situation est notifiée et actualisée par écrit, sur la base d'éléments factuels.

QUI PEUT INTERPELLER LA CRUQ ?

- Les usagers et/ou des familles.
- Les établissements et services de l'Association.
- Les administrateurs référents de secteur.
- Les personnes extérieures intervenant dans le cadre de l'accompagnement (représentant légal, médecin ...).

UNE GARANTIE DE CONFIDENTIALITÉ

La CRUQ agit dans le respect de réserve et de secret partagé. Chaque membre est engagé par la signature d'une charte de confidentialité stricte de toutes les informations partagées dans cette instance. Une anonymisation des données est réalisée lors des échanges d'informations par courriel. Les informations écrites sont conservées dans des endroits sécurisés (physiques et informatiques).

LA CRUQ UN OUTIL D'AMÉLIORATION DES PRESTATIONS PROPOSÉES PAR L'AFIPH

Un suivi régulier des situations est organisé. Un bilan annuel et anonymisé des situations est établi, analysé puis intégré dans le rapport d'activité présenté lors de l'AG.

COMMENT SAISIR LA CRUQ :

Il suffit d'écrire à la commission et d'exposer votre difficulté .

SOIT PAR COURRIER

Commission Relations Usagers Qualité
Afiph
3, av Marie Reynoard
CS 70003
38029 Grenoble Cedex 2

SOIT PAR COURRIEL

cruq@afiph.org

AVANT DE SAISIR LA CRUQ :

IL FAUT DÉJÀ RECHERCHER UN DIALOGUE AVEC :

- ▲ La Direction de l'établissement ou du service concerné.
- ▲ L'administrateur référent du territoire concerné.